



Trimestres cotisés en plus mais pas assez pour retraite pleine

Par **mog35**, le **13/12/2017** à **14:12**

bonjour
n'ayant pas assez de trimestres pour la retraite pleine si je rajoute 2 ou 3 trimestres par exemple en travaillant en partiel, est-ce que je pourrais faire baisser ma retraite? étant donné que je suis à 3 ans de l'âge de la retraite pleine mais que je n'aurai jamais le nombre total de trimestres! même si je rajoute quelques trimestres! car si c'est pour faire baisser ma retraite il vaut mieux pas que je travaille! merci de m'expliquer

Par **morobar**, le **14/12/2017** à **09:11**

Bjr,
Ce qui importe est de valider le nombre de trimestres. Cela n'aura pas d'impact sur le montant, car celui-ci est basé sur la rémunération des 25 meilleures années, en espérant bien sûr que ces 25 années soient suffisantes en terme de revenus salariaux. Le problème se pose souvent, car en général les dernières années de travail sont les mieux rémunérées suite à l'ancienneté au poste... Mais il s'agit bien des meilleures années et non des dernières, caractéristique réservée à la fonction publique.

Par **mog35**, le **14/12/2017** à **13:21**

bonjour
merci la réponse, je n'aurai jamais le nombre de trimestres validés! car je suis à une centaine de trimestres seulement! je ne sais pas comment c'est calculé dans ce cas! d'où ma question! voilà si je travaille encore comme ça ce ne sera pas longtemps complet donc que

quelques trimestres il faut pas que ça baisse encore le montant de la retraite!merci

Par **joss38**, le **14/12/2017** à **14:48**

bonjour. mais pourquoi voulez-vous que cela baisse votre retraite? comme vous l'a dit morobar, elle sera calculée sur vos 25 meilleures années. si vous continuez à travailler à temps partiel, cela vous validera peut-être des trimestres en plus -suivant le salaire et nombres d'heures- mais ne fera pas baisser le montant.

Par **mog35**, le **14/12/2017** à **16:31**

bonjour, d'accord merci beaucoup